

DÉPARTEMENT
Saône et Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DEMIGNY 71150

Date : 04/09/2025
Numéro : 39/2025

Séance du 04 septembre 2025

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Absents excusés : 4
Absents non excusés : 3
Retard : 0
Pouvoirs : 4
Pris part à la délibération : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 septembre à Dix-neuf heures et zéro minute,

Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

DATE DE LA CONVOCATION

26/08/2025

DATE D’AFFICHAGE

11/09/2025

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Christiane DEBATTY, Pascale PERIER, Florence GALVAING, Manon JOLIVET, Mrs José DE SOUSA, Daniel SUBIRANIN, Patrick CHARLES, Jean-François SIRANDRE, François MAUCHAND

Absents excusés : Mrs Gérald NEVORET, Guy CONON, Mickael PAVAT, Mme Claudie JOBARD.

Absents non excusés : Mrs Jean-Baptiste COUTACHOT, Laurent VAN ASSEL, Christophe JACQUEMARD.

Pouvoirs : Claudie JOBARD a donné pouvoir à Marie-Claire DILLY,
Gérald NEVORET a donné pouvoir à Isabelle BREUER,
Mickael PAVAT a donné pouvoir à Jean-François SIRANDRE,
Guy CONON a donné pouvoir à Patrick CHARLES

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Lutte contre le ruissellement – Marché de travaux - Attribution

Mme La Maire expose au Conseil Municipal que depuis 2020, la commune s'est engagée à lutter contre les eaux de ruissellement, suite aux inondations du quartier de Jasoupe en particulier en 2014. (phénomène important de pluie intense)

Le Grand Chalon a fait réaliser une étude (cabinet Liose- DHI) en 2017, dont l'objet était de définir sur les communes impactées du Grand Chalon des programmes de travaux de lutte contre le ruissellement des eaux pluviales.

Cette étude préconisait des travaux dans 3 secteurs de la commune :

- Jasoupe
- Tirechat
- La Chapelle Bois Bouton

Envoyé en préfecture le 09/09/2025

Reçu en préfecture le 09/09/2025

Publié le 09/09/2025

ID : 071-217101708-20250904-39_2025-DE



En 2020-2021, les travaux Secteur La Chapelle Bois Bouton ont été réalisés :

création de canalisation de décharge entre fossés - Voirie (amélioration de l'écoulement)- fossés à redents (rue Chevronne),

Parallèlement, le Grand Chalon a entrepris, depuis 2022, la mise en conformité des réseaux EP et EU, Rue de Jasoupe le Bas - Rue de Jasoupe le Haut - rue de la Chevronne - Promenade Chauvelot - rue Maria - rue Guigone de Salins - Allée du Chateau

A partir de septembre 2025 : rue Jules Seurre - Rue du Meix Larget – Impasse du Haut de Jasoupe

Suite à une étude complémentaire, une 2ème phase de travaux de gestion des eaux pluviales a été définie sur le secteur de Jasoupe :

- création de 2 bassins de rétention de 390m3 et 120m3

La MOE a été confiée à Fabien Ballandras, déjà en charge de la 1ère phase des travaux.

Une procédure adaptée a été lancée, conformément au code des marchés publics, en juin 2025 - mise en ligne ARNIA - publication JOAL

Date de remise des offres : 04/07/2025

Ouverture des plis : 04/07/2025

3 entreprises ont remis des offres :

- Colas
- Delarche
- Rougeot

Après analyse des offres des entreprises (voir PV analyse des offres en annexe), il est proposé d'attribuer le marché de travaux de gestion des eaux de ruissellement Amont secteur Jasoupe, à **l'entreprise ROUGEOT** pour un montant de **84 986,00 HT**.

Pour mémoire, estimation des travaux : 100 642,54€ HT.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L 2123-1 et R 2123-1

Vu le projet de travaux de gestion des eaux de ruissellement Amont secteur Jasoupe

Considérant la consultation des entreprises pour le marché des travaux de gestion des eaux de ruissellement Amont secteur Jasoupe lancée le **06 juin 2025**, la date limite de remise des offres ayant été fixée au **04 juillet 2025**

Considérant que 3 entreprises ont remis une offre

Envoyé en préfecture le 09/09/2025

Reçu en préfecture le 09/09/2025

Publié le 09/09/2025

ID : 071-217101708-20250904-39_2025-DE



Vu le rapport d'analyses des offres des travaux de gestion des eaux de ruissellement Amont secteur Jasoupe, établi par **Fabien BALLANDRAS**, qui assure la **MOE** du projet

Vu le PV de l'analyse des offres

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **VALIDE** le rapport d'analyse des offres ;
- **ATTRIBUE** le marché de travaux relatif aux travaux de gestion des eaux de ruissellement Amont secteur à l'entreprise ROUGEOT, au vu des critères retenus dans le règlement de consultation, pour un montant de **84 986.00€ HT** ;
- **AUTORISE** Mme La Maire à signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier.

POUR EXECUTION CONFORME,
Certifié Exécutoire,

La Maire, Marie-Claire DILLY

